

MONTRÉAL 'VILLE-MONDE'

Manuel Meune, Juan C. Godenzzi et Daphné Morin (éds.)

Section d'études hispaniques
Département de littératures et de langues du monde
Université de Montréal

*La multiformité
linguistique vue
par des locutrices
et locuteurs*



Collection *Cahiers de recherche*

Montréal, 'ville-monde' : la multiformité linguistique vue par des locutrices et locuteurs

© 2021

Section d'études hispaniques

Département de littératures et de langues du monde

Université de Montréal

ISBN : 978-2-9820254

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021.

❖ TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
Montréal, le monde et les langues : réflexions sur le tropisme linguistique <i>Juan C. Godenzzi</i>	
CHAPITRE 1	13
L'espace linguistique montréalais : de la représentation des langues dans les atlas canadiens aux cartes mentales individuelles <i>Manuel Meune</i>	
CHAPITRE 2	43
Comment résoudre le problème de la communication en contexte de diversité linguistique? Points de vue de locutrices et locuteurs à Montréal <i>Daphné Morin</i>	
CHAPITRE 3	67
De l'île à la planète : le discours sur le plurilinguisme chez quelques Montréalais.es francotropes <i>Manuel Meune et Nicolas Groulx</i>	
CHAPITRE 4	91
Montréal, 'ville-monde' racontée en anglais <i>Daphné Morin</i>	

❖ REMERCIEMENTS

Les chercheurs responsables du projet *Montréal, 'ville-monde'* sont Juan C. Godenzzi et Manuel Meune. Ils sont, avec Daphné Morin, les éditeurs du présent volume.

Les entretiens et les transcriptions ont été réalisés en 2018 et 2019, principalement par Éveline Laurent et Boris Romero, mais aussi par quelques autres étudiantes et étudiants de l'Université de Montréal.

En 2020 et 2021, Daphné Morin et Nicolas Groulx ont contribué à l'analyse des données et à la diffusion des résultats.

Remerciements généraux

Nous souhaitons remercier ici le CELCP (Centre de recherche des études littéraires et culturelles sur la planétarité, Université de Montréal) pour le financement du projet. Nous sommes reconnaissants envers Simon Harel et Heike Harting, codirecteurs du centre, pour leur appui.

Enfin, les contributrice et contributeurs de ce volume remercient chaleureusement les 27 participantes et participants qui ont eu la générosité de partager leurs points de vue sur la question – parfois délicate – de la dynamique des langues à Montréal. Leurs réflexions sont le cœur de cette première publication.

Chapitre 2

L'autrice aimerait remercier les professeurs Manuel Meune, Enrique Pato et Patricia Lamarre, ainsi que Guillaume Beauchamp, pour leur lecture critique et leurs précieux conseils, de même que Margot Olivera pour son aide à la traduction des extraits du corpus.

La rédaction de ce chapitre aurait été impossible sans le travail et les entrevues menés à bien par la cohorte 2018 du cours *ESP 3550 – L'espagnol d'Amérique* de l'Université de Montréal, à savoir : Christina Beaudry-Cárdenas, Kalinka Desmarais, Andreina Díaz Zambrano, Yudelkis Domínguez Medina, José Luis Fuentes Flores, Philippe Gagnon, Stephanie Hadrill, Maude Jalbert, María Pons Mora, Jorge Sepúlveda, Addis Tajdivand-Echevarria et Sarah Vives R.

Enfin, un merci sincère et ressenti au professeur Juan C. Godenzzi pour son appui, sa confiance, ses recommandations et ses encouragements continus, sans lesquels ce texte n'aurait pas vu le jour.

Chapitre 3

Les entretiens en français ont été menés par Éveline Laurent, alors étudiante à la maîtrise en études allemandes. C'est également elle qui en a fait la transcription, et les deux auteurs tiennent à la remercier chaleureusement pour son professionnalisme.

❖ CHAPITRE 3

De l'île à la planète : le discours sur le plurilinguisme chez quelques Montréalais.es francotropes

Manuel Meune et Nicolas Groulx

Nous proposons ici d'utiliser une partie du corpus d'entretiens constitué en 2019 dans le cadre du projet pilote *Montréal, 'ville-monde'*, où les 27 informatrices et informateurs répondaient à des questions sur leur perception du bi/plurilinguisme à Montréal (aspects géographiques, sociaux ou politiques), mais aussi, plus généralement, à l'échelle de la planète. Malgré le discours sur la « mort des langues » qui s'est répandu dans les années 2000 – discours du reste parfois critiqué¹ –, il est rare qu'on interroge des personnes non-spécialistes sur la façon dont elles perçoivent la planète en termes linguistiques. Nous sommes conscients qu'en la matière, les répondant.e.s ont été contraint.e.s de produire des réponses sur des questions que la plupart ne s'étaient peut-être jamais posées. Mais c'est précisément ce parallèle entre le microcosme montréalais (un monde qui, pour celles et ceux qui y vivent, n'est déjà pas toujours facile à circonscrire) et le macrocosme planétaire qu'il nous a paru intéressant d'aborder, afin de voir dans quelle mesure les deux dimensions peuvent faire écho l'une à l'autre – dans ce qui apparaît comme un discours sur la mobilité entre les langues, plutôt que sur l'appartenance à des communautés linguistiques figées.

Approche choisie et profil des informateurs

Dans cette contribution, nous cherchons à « condenser » les discours en présence, pour rendre plus visible le kaléidoscope que constituent les représentations linguistiques en circulation dans l'espace montréalais – que celles-ci concernent certaines langues en particulier ou, plus généralement, les phénomènes de bi/plurilinguisme. Par « représentation », nous entendons ici « un ensemble d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations [...] ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (v. Cavalli, 1997, p. 83; d'après Jodelet, 1989). Il ne s'agit pas de les analyser en détail d'après le profil sociolinguistique des personnes interviewées, mais d'abord de faire ressortir de grands points de convergence et de divergence. Pour ce faire, nous ne donnons que rarement de « vraies citations », sauf avec quelques formulations particulièrement évocatrices – placées alors « *entre guillemets et en italiques* ». Nous recourons plutôt à la paraphrase, à la reformulation, quitte à gommer certaines nuances, mais avec pour objectif de mettre en lien les divers discours pour observer ce qui les rapproche et les éloigne. Nous laissons de côté de nombreux détails pour faire ressortir le cœur du message – au risque de surinterpréter

¹ V. Duchêne et Heller (2008). La critique porte sur le discours concernant la disparition de « 6000 langues », qui tend parfois à essentialiser des langues comme unités organiques; v. aussi Muehlmann (2008), qui constate que le discours sur la diversité, depuis que les années 1990 ont vu se dissocier langue et État-nation, amène la fétichisation des langues autochtones extra-européennes par les environnementalistes occidentaux, alors que l'archivage linguistique ne suffit pas à lutter contre la marginalisation socio-économique de certaines populations.

certaines éléments ou de les présenter hors contexte. Nous assumons ce choix, qui nous paraît adéquat pour éviter une longue description des logiques complexes qui sous-tendent la perspective de chaque répondant.e.

Les informatrices et informateurs sont les 9 qui, parmi les 27, ont participé à des entretiens menés en langue française – et non en anglais ou en espagnol. Le recrutement se faisait selon le principe « connaissances de connaissances », le seul critère impératif étant que les personnes concernées habitent depuis au moins 10 ans à Montréal. Sept personnes sont nées dans les années 1990, et deux dans les années 1960. Toutes ont fréquenté l'université; deux sont encore étudiantes, deux sont retraitées, et cinq ont une activité salariée dans des métiers du secteur tertiaire (administration, enseignement, architecture, etc.). Toutes les personnes sont Montréalaises, mais elles peuvent être réparties entre deux groupes principaux : celles qui ont été socialisées à l'étranger avant d'émigrer au Québec (groupe A), celles qui sont nées au Québec (groupe B). Nous les qualifions de « francotropes », et non pas de « francophones ».

« Francotropes » plutôt que francophones...

La catégorie « francotropes », comme toute catégorie sociale, est problématique. Comme les catégories « francophones » ou « anglophones », on peut lui reprocher d'être essentialisante, de construire artificiellement un groupe censé recéler une cohérence interne là où, au-delà de certaines déterminations sociales, il y a beaucoup de hasard et de complexité. Mais outre que l'interprétation du réel peut difficilement faire l'économie du travail de catégorisation, le terme « francotrope » a l'avantage d'être un peu plus souple que la catégorie « francophones ». En effet, dans le contexte québécois, cette dernière est appliquée non seulement à des francophones dont la langue première est le français, mais aussi, parfois, à des francophones né.e.s au Québec, voire, dans certaines logiques discursives, à des personnes d'origine canadienne-française. Or, la catégorie « francophone » pourrait aussi s'appliquer à des gens qui, à différents degrés, utilisent le français pour communiquer et socialiser. S'agissant de personnes nées à l'extérieur du Québec (groupe A), il se peut que ces francophones ne hiérarchisent pas les langues de leur répertoire en faisant du français la première d'entre elles, mais elles sont assez à l'aise dans cette langue pour en faire une composante de leur identité, pour comprendre de nombreux repères culturels associés à la langue.

Ceci n'interdit pas de considérer que ces mêmes personnes, dans certaines circonstances, pourraient être qualifiées d'anglotropes – ou d'autres types de *-tropes*. Car il convient de préciser que ces informateurs et informatrices sont bilingues – à différents degrés, mais en tout cas assez à l'aise pour avoir des conversations dans les deux langues – ou plurilingues puisque tout le monde parle au moins une troisième langue (langue maternelle ou langue seconde) couramment (allemand, arabe tunisien, espagnol, francoprovençal, italien, russe...) et ont souvent des notions d'autres langues encore.

Système de référence et structure

Chaque fois que nous résumerons la pensée d'une personne interviewée, nous utiliserons la lettre A ou B suivie d'un chiffre (ce qui peut permettre aux lectrices et lecteurs qui le souhaitent de reconstituer l'ensemble d'un discours), mais nous ne ferons pas de comparaisons entre les francotropes du groupe A et du groupe B – hormis dans les remarques conclusives, pour évoquer de grandes tendances. Pour respecter la

confidentialité, outre le pays d'origine des membres du groupe A et le genre des membres des deux groupes², nous n'indiquerons que quelques éléments qui nous paraissent pertinents, concernant par exemple l'activité professionnelle, mais rien ne devrait permettre d'identifier la personne.

Nous commencerons (1) par évoquer le discours qui concerne les pratiques et les idéaux plurilingues à Montréal, dans ce qu'ils ont de plus valorisé et consensuel. Ensuite (2), nous aborderons certains aspects qui apparaissent parfois plus conflictuels – en particulier l'emblématique Loi 101 –, avant d'observer (3) la façon dont les informatrices et informateurs envisagent l'avenir du français et, indirectement, du bi/plurilinguisme à Montréal. Nous nous pencherons après (4) sur des thèmes semblables, mais élargis à l'ensemble de la planète : quelle évolution quantitative et qualitative connaîtront les langues du monde, et, d'une façon générale, le plurilinguisme? Pour terminer (5), nous observerons dans quelle mesure certaines personnes du groupe A tendent à comparer le contexte québéco-montréalais à leur contexte d'origine (Allemagne, Italie ou Tunisie) – ou, pour quelques membres du groupe B, à d'autres contextes plurilingues qu'ils ont été amenés à découvrir. En guise de remarques conclusives (6), nous chercherons à dégager quelques éléments de discours permettant d'évaluer dans quelle mesure les membres du groupe A réagissent quelque peu différemment à certains thèmes.

1. Mosaïque communautaire et parcours familiaux : le plurilinguisme chatoyant de Montréal

1.1. La répartition géographique des francophones et des anglophones

En complément des cartes mentales qu'ils étaient invités à réaliser (voir chapitre 1, dans ce volume), tou.te.s les répondant.e.s ont donné quelques précisions sur la répartition des langues sur le territoire montréalais (et les environs). B1 explique ainsi que la situation linguistique à Montréal est « *territoriale* », au sens où l'île se divise en territoires linguistiques. Beaucoup soulignent la division traditionnelle entre quartiers francophones et anglophones, ainsi que la frontière (symbolique) entre les deux. A8 fait de la station de métro McGill la limite entre quartiers majoritairement anglophones et francophones – plus ou s'éloigne de McGill vers l'Est, précise-t-elle, plus il y a de francophones. Quant à B1, elle évoque plutôt la station Place-des-Arts – proche du boulevard Saint-Laurent, autre limite symbolique possible.

Parmi les quartiers cités, on trouve par ordre alphabétique, du côté francophone, le Centre-Sud, l'Est, Hochelaga, Laval, Longueuil, Pointe-aux-Trembles, Rosemont, Verdun. Le Plateau Mont-Royal, qui semble jouir d'un statut particulier, est qualifié par A5 d'« *enclave* », de « *petite France* », par B2 de quartier très francophone où il y a beaucoup de Français.e.s, tandis que B3 conclut que le Plateau Mont-Royal, « *c'est la France* ». Du côté anglophone, on trouve Anjou, Brossard, Côte-des-Neiges, Dollard-des-Ormeaux, Côte-Saint-Luc, Kirkland, N[otre-]D[ame-de-]G[râce], l'Ouest, l'Ouest de l'île, Parc-Ex[tension], Pierrefonds, Ville Mont-Royal, le West Island.

Certain.e.s répondant.e.s nuancent en évoquant des quartiers plutôt anglophones ou plutôt francophones, ou au contraire des quartiers où les anglophones ne parlent pas français (Kirkland, pour B2) et

² Voici les sigles utilisés, suivis, entre parenthèses, du genre de la personne et, pour le groupe A, du pays de la première socialisation : A4 (F-Allemagne); A5 (H-Italie); A6-(H-Italie); A7 (F-Tunisie); A8 (F-Ukraine); B1 (F); B2 (H); B3 (F); B4 (H).

où les francophones ne parlent pas anglais ou le font avec un très gros accent (Pointe-aux-Trembles, pour A8). Certain.e.s citent des lieux où on trouverait des concentrations extrêmes d'anglophones (le ghetto McGill, pour A8) ou des « *unilingues radicaux* » (francophones ou anglophones selon le cas, pour B3). A8 ajoute que les habitant.e.s de certains quartiers ne se rendent jamais dans les quartiers homogènes de l'autre langue, à l'extrême Ouest ou à l'extrême Est. On trouve également quelques réflexions sur le statut socioéconomique associé à certains quartiers – et donc parfois à certains groupes linguistiques. B3 précise ainsi que dans l'Ouest de l'île, les gens ont plus d'argent que dans l'Est. Et A8 oppose les quartiers riches d'Outremont (francophone) et de Westmount (anglophone), les qualifiant de quartiers « *amis* ». Enfin, quelques personnes interviewées thématisent le caractère bilingue de certains quartiers, comme le Centre-ville.

1.2. Les quartiers et les langues des allophones

On observe aussi diverses micro-théories concernant les quartiers où vivent un grand nombre d'allophones (personnes dont la langue première n'est ni l'anglais ni le français) et où les francophones et les anglophones sont plus ou moins présent.e.s. Pour B2, Rosemont est un quartier très francophone, avec quelques locutrices et locuteurs de chinois; dans le quartier portugais et la petite Italie, l'anglais lui semble plus présent que le français; et le nord de Villeray est à la fois francophone et allophone. Selon A8, dans les quartiers éloignés du centre (où les loyers sont moins élevés et les immigrant.e.s plus récent.e.s), on trouve plus de gens dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, et ils sont souvent trilingues ou quadrilingues. A7 souligne que Ville Mont-Royal a un caractère multiculturel, et B1 que Parc-Extension est un quartier allophone. A4 ajoute qu'on trouve une multitude de langues à Côte-des-Neiges, et que de part et d'autre du boulevard Saint-Laurent, différents quartiers ont été marqués par l'immigration.

Outre ces quartiers mixtes, certains quartiers sont associés à des pays de naissance (autres que le Canada) ou à des langues en particulier. Voici, par ordre alphabétique, les langues et quartiers en question : *allemand* (Baie d'Urfé, A4); *arabe* (nord de Ville Saint-Laurent, B2); *chinois* (Chinatown, présenté par A8 comme exemple par excellence du Montréal multiculturel; Brossard, présenté par B1 comme une version miniature de Montréal); *créole haïtien* (Montréal-Nord, A4, B2); *espagnol* (quartier des affaires, B3); *italien* (Petite Italie, Saint-Léonard, par A5 et A6; pour A5, ces italo-phones viennent du sud de l'Italie et parlent des dialectes que les personnes originaires d'Italie du Nord ne comprennent pas toujours; inversement ces Italo-Montréalais.es prennent parfois l'accent italien standard pour un accent étranger, ce qui peut amener les locutrices et locuteurs d'italien standard à préférer leur parler anglais ou français); *grec* (avenue du Parc, Mile-End, A4); *langues de l'Inde* (Côte-des-Neiges, A4); *mohawk* (Kahnawake, appelé par A5 « *réserve indienne* » près du pont Mercier); *tagalog* (Côte-des-Neiges, A4); *yiddish* (Outremont, A5).

1.3. Montréal, une ville unique et riche de son bi/plurilinguisme

Au-delà de sa géographie linguistique, Montréal est présentée par tou.te.s les participant.e.s à l'enquête comme une ville qui, dans son ensemble, est particulièrement riche linguistiquement, comme un lieu très attractif grâce à son caractère bi/plurilingue, multiethnique et multiculturel. La ville apparaît presque comme un pays en soi (« *Le Canada est mon pays..., euh, ben Montréal surtout* », A7), qu'on adopte volontiers lorsqu'on est né à l'extérieur, qui permet non seulement d'apprendre le français et l'anglais, mais de côtoyer d'autres langues. On peut ainsi parcourir sa ville à la manière d'un touriste dans un pays lointain,

souligne B3, en écoutant de nombreuses langues qu'on ne peut du reste pas toujours identifier. Pour B4, l'attrait de Montréal vient du fait que de nombreuses personnes bilingues (français/anglais) ont une originalité en plus, ou, comme le dit A8, « *un petit truc personnel* ». Les parents allophones, souligne A4, peuvent expérimenter au quotidien leur propre forme de plurilinguisme. Et avec sa « *bonne vingtaine* » de langues, le plurilinguisme montréalais est perçu par B3 comme une complexité positive et joyeuse, qui va de pair avec la diversité culinaire, littéraire, musicale... La valeur du plurilinguisme et souvent jugée supérieure à celle de l'unilinguisme, comme lorsque B2 estime plus agréable de vivre à Villeray, où on entend l'arabe, l'espagnol ou l'italien, plutôt qu'à Rosemont, où on n'entend que le français. D'après A4, l'un des plaisirs que procure la ville est qu'on peut y pratiquer diverses langues même sans les maîtriser (comme l'espagnol). Et pour A7, il existe à Montréal une ouverture aux autres langues qu'on n'observe pas ailleurs; elle ajoute que ce modèle enthousiasmant, qui facilite l'émergence du sentiment d'appartenance particulier, est un rêve qu'on a envie de « vendre » à l'étranger.

Cette ville unique au monde, disent de nombreuses personnes interviewées, peut être comparée avec des villes canadiennes comme Vancouver ou Toronto en matière de multiculturalisme, mais il manque à ces dernières le bilinguisme français/anglais (B3). Pour beaucoup, c'est aussi par cette dimension bilingue, et non seulement par son caractère métissé, que Montréal se distingue du reste du Québec, plus homogène, où la majorité des gens parlent rarement anglais (A6, B2). La ville de Québec est vue par A7 comme conservatrice et moins ouverte. Quant à Ottawa, A8 la perçoit également comme plus rétive au bilinguisme, avec une répartition sectorielle et linguistique inconnue à Montréal – Ottawa l'Ontarienne fournirait les cols blancs anglophones, et Gatineau la Québécoise, les cols bleus. Quant à Sherbrooke, citée par A4, on y trouve certes une forme de bilinguisme, mais à une échelle très réduite par rapport à Montréal.

1.4. Alternance des langues et stratégies des familles allophones

Certain.e.s participant.e.s à l'enquête évoquent les pratiques d'alternance des langues (ce que les linguistes appellent le « code-switching »), y voyant quelque chose de naturel voire de grisant. En contexte plurilingue, fait valoir A4, on ne sait pas toujours dans quelle langue on vient de parler. Tout dépend du contexte et des aptitudes de chacun, mais aussi de facteurs aléatoires, comme le plaisir de passer d'une langue à l'autre – il peut ainsi arriver que l'anglais « sorte » facilement même si l'on maîtrise très bien le français. Pour B1, c'est paradoxalement surtout lorsque certaines personnes maîtrisent le français et l'anglais qu'il devient difficile de s'en tenir à une seule langue sans « switcher ». A5 ajoute qu'on ne sait parfois plus dans quelle langue on rêve, que rester dans une seule langue exige de grands efforts, et qu'en famille tout devient « *la même langue* » – sans qu'on puisse la décrire précisément.

Ceci rappelle le « parler bilingue » théorisé par Lüdi (2004; 2011) et Py (Lüdi et Pi, 2003), ou encore le « translanguaging » décrit par d'autres linguistes (concernant la genèse du concept et les divers modèles, v. p.ex. Lewis, Jones et Baker, 2012; concernant les critiques du concept, voir le chapitre 2 de ce volume, en §2.2) – c'est-à-dire toutes les tentatives visant à décroquer les langues et à ne plus percevoir le bi/plurilinguisme comme l'addition de plusieurs systèmes linguistiques, mais davantage comme un répertoire linguistique fluide et complexe, qui mérite d'être analysé dans sa globalité. Quelques informatrices et informateurs évoquent en ces termes le cerveau d'une personne bi/plurilingue : B3 estime qu'il fonctionne

bizarrement puisque, parfois, ce n'est pas la « bonne langue » qui sort en premier; et selon B4, dans des situations de fatigue ou de surprise, la partie du cerveau qui s'occupe des langues s'affole quelque peu. B4 mentionne aussi les interférences, les influences réciproques entre les langues, les doutes que cela peut susciter, tandis qu'A7 souligne qu'en traduisant, il faut souvent se demander ce qui est idiomatique et ce qui relève d'une traduction trop littérale.

Quelques répondant.e.s évoquent les stratégies de familles allophones. Pour A5, les immigrant.e.s cherchent souvent à avoir des enfants trilingues (anglais / français / autre langue). Toutefois, note A7, les (petits-)enfants d'immigrant.e.s tendent à perdre la langue parentale au profit du français et/ou de l'anglais, plus tardivement s'ils fréquentent une école en langue « autre », mais inexorablement. Selon A6, si les parents n'ont pas la même langue que celle dans laquelle sont scolarisés les enfants, la règle consistant à répondre dans la langue dans laquelle l'interlocutrice ou l'interlocuteur a commencé peut être une technique utile. B4 confirme l'importance de la famille pour que les enfants apprennent une langue parentale qu'ils entendront peu à l'extérieur (sauf dans quelques magasins « ethniques »). Mais A4 est d'avis que si des parents de langue maternelle différente (et autre que l'anglais ou le français) peuvent théoriquement parler chacun dans sa langue maternelle à leurs enfants, il est inévitable qu'ils utilisent parfois la langue de l'autre parent (s'ils la connaissent) ou la langue de l'environnement social des enfants (le français).

D'une façon générale, ces assertions témoignent d'une forme de fascination pour des situations parfois complexes, mais qui peuvent générer des solutions créatives. La question linguistique semble toutefois moins consensuelle dès lors qu'il est question de sujets réputés plus politiques – comme la Loi 101.

2. Services bilingues, Loi 101 et hiérarchie des langues: un plurilinguisme conflictuel?

Après ces observations sur la géographie linguistique de Montréal et sur la façon dont les individus perçoivent et gèrent les pratiques plurilingues dans ce qui relève plutôt de l'espace privé, venons-en à la perception de situations réputées plus politiques, et donc plus conflictuelles, parce que davantage liée à l'usage des langues dans l'espace public.

2.1. Spontané, contraint ou prématuré – les aléas du code-switching

Quelques répondant.e.s évoquent la fluidité de l'alternance des langues, le caractère naturel et non problématique du passage de l'anglais au français – voire à une troisième langue si la situation l'exige. A4 ne voit ainsi aucun problème dans l'alternance entre l'anglais et le français en milieu professionnel, tant avec les clients ou les collègues. B1 aborde plutôt la langue des services en tant que cliente, disant parler anglais sans s'offusquer si quelqu'un est incapable de lui offrir un service en français dans un magasin. Elle estime le code-switching socialement bien accepté, et la communication d'autant moins complexe qu'on est soi-même bilingue. Pour B2 toutefois, il reste désagréable de ne pouvoir se faire servir en français et d'être obligé de passer à l'anglais. Mais A5, qui regrette que les francophones doivent parfois parler anglais en présence d'un anglophone (unilingue), juge que cela se produit rarement, la présence du français au centre-ville de Montréal s'étant améliorée depuis les années 1960.

Plus nombreux sont les informateurs et informatrices pour qui le problème est le fait que les francophones de langue maternelle passent *trop vite* à l'anglais en présence de personnes anglophones, y

compris, comme le note A6, si ces dernières parlent très correctement français. A7 ajoute que les allophones qui souhaitent parler français regrettent que les francophones « switchent » à cause d'un accent ou d'un débit hésitant, alors que si chaque francophone prenait le temps d'écouter les gens qui apprennent le français, ces mêmes allophones feraient des progrès rapides. A8 et B2 enjoignent également les francophones à continuer à parler français avec des gens encore peu à l'aise en français, même si leur interlocutrice ou leur interlocuteur doit quitter sa zone de confort. Car passer à l'anglais peut aussi être une forme de rejet, de refus d'échange, alors que continuer en français est un encouragement pour quiconque veut s'exercer. B2 précise que les francophones envoient des messages contradictoires en parlant anglais avec des gens jugés peu performants en français, pour ensuite leur reprocher de parler anglais. Et B3 conseille à celles et ceux qui souhaitent afficher leur ouverture en passant à l'anglais de résister à cette tentation. Même si, note A6, les francophones ne savent pas toujours il va leur être possible de parler français dans certains quartiers à forte proportion d'immigrant.e.s, il conviendrait d'aborder tout le monde en français pour envoyer un message clair – tout en étant prêt à recourir à l'anglais au besoin.

2.2. Le « *bonjour / hi* », un débat révélateur

La question du « switchage » est plus émotionnelle lorsqu'il est question de la formule d'accueil bilingue « *bonjour / hi* » dans les commerces du centre-ville de Montréal. Faut-il l'encourager ou l'interdire? Pas moins de cinq répondant.e.s évoquent spontanément cette question, très médiatisée en 2019. Pour A6, c'est un faux problème et pour B2, les tensions sont attisées par la génération des « *irréductibles Gaulois* » qui s'exclament sans cesse « *en français s'il vous plaît!* », par la « *police du bonjour / hi* » qui veut interdire l'accueil bilingue. B2 ajoute toutefois qu'accueillir tout le monde en français éviterait d'encourager certaines personnes à continuer en anglais par défaut, même en présence de plusieurs francophones. Et alors que le « *bonjour-hi* » est censé garantir à la cliente ou au client la possibilité de choisir la langue dans laquelle il ou elle veut être servi.e, il arrive, remarque B3, que la personne qui l'a prononcé soit incapable de continuer dans un français fluide – auquel cas les francophones pourront continuer en anglais s'ils sont d'humeur accommodante, ou en français si ce n'est pas le cas (« *Tu m'as dit 'bonjour', m'as te parler en français!* »). Enfin, pour B1, cet accueil bilingue est ridicule et augmente la confusion. À l'en croire, il serait plus simple que chaque prestataire de service s'exprime dans la langue où il est le plus à l'aise – quitte à ce que les client.e.s francophones soient parfois servi.e.s uniquement en anglais.

2.3. Le volet « *affichage* » de la Loi 101 : un malaise persistant

La Charte de la langue française, dite plus communément Loi 101, édictée en 1977 pour faire du français la seule langue officielle du Québec (avec des aménagements pour la minorité anglophone dite historique) occupe une grande partie des commentaires. On constate qu'ils sont moins consensuels que ceux que suscite le caractère bigarré de Montréal. Globalement, la perception de la Loi 101 dans sa version actuelle va d'une adhésion complète (parfois avec des réserves sur la lettre de la loi, mais pas quant à son esprit) à une acceptation minimale. La loi reste polarisante, qu'il s'agisse du volet « *affichage* » ou du volet « *enseignement* » – les volets « *justice* », « *santé* » ou « *administration* » ne sont abordés expressément ni par l'intervieweuse ou par les informatrices et informateurs.

À propos de l’affichage bilingue (où le français doit être « nettement prédominant »)³, cinq répondant.e.s admettent le bien-fondé de la loi, estimant qu’il s’agit d’une approche justifiée. Selon A8, chacun devrait être en accord avec cette loi qui permet de choisir la langue dans laquelle on lit les informations – et les bilingues vont de toute façon photographier mentalement l’information sans savoir exactement quelle(s) langue(s) ils ou elles viennent de lire. Pour A5, si on présente Montréal comme une ville francophone, il faut en toute logique que le français soit présent partout, ce qui justifie l’insistance sur sa visibilité, d’autant plus légitime qu’elle plaît aux touristes en quête de dépaysement. Selon lui, elle est également importante pour les immigrant.e.s, qui doivent comprendre dès leur arrivée au Québec que la langue majoritaire est le français. Quant à B2, il fait valoir qu’idéalement, l’affichage devrait être le plus possible uniquement en français – comme dans la version originale de la Loi 101 –, mais il accepte l’idée d’un affichage bilingue avec une plus grande visibilité pour le français. Il y voit un bon compromis, et regrette que certaines communautés peu francophiles ne respectent pas mieux ces dispositions concernant l’affichage. Pour B3 également, c’est à juste titre qu’on affiche le français en plus gros et que le gouvernement essaie de trouver des « trucs » pour donner une allure plus francophone aux établissements relevant de marques de commerce américaines dont on ne peut changer le nom – par exemple en ajoutant « les cafés » devant Starbucks. Enfin selon B4, il est normal de donner la primauté à la langue de la majorité québécoise, par respect pour elle. À partir du moment où l’anglais n’est pas interdit dans l’affichage, personne, selon lui, ne devrait avoir de problème avec la loi. Et les Québécois.es francophones, ajoute-t-il, ne devraient pas modifier la loi par peur de passer pour intolérant.e.s. Si le fait que des compagnies anglophones gardent un nom anglais ne le gêne pas, il lui paraît incompréhensible que certains commerces souhaitent afficher uniquement en anglais. Certes, cette langue est importante comme langue des affaires, mais le français lui paraît essentiel comme langue d’intégration permettant l’appartenance commune au Québec.

À des degrés divers, les réglementations sur l’affichage sont critiquées par sept répondant.e.s sur neuf, y compris par un certain nombre des personnes qui ne remettent pas en cause leur légitimité, mais estiment que ces règlements vont parfois trop loin. C’est le cas B4, pour qui la fixation sur les questions de taille de lettrage est parfois exagérée. A8 évoque pour sa part le caractère rigide de certaines pratiques de traduction (« stop » / « arrêt »), ou la façon dont l’Office de la langue française, dans un restaurant italien, a interdit l’utilisation du mot « pasta » (et d’autres mots comme « calamari » ou « antipasti ») plutôt que de leurs équivalents en français. Cet épisode datant de 2013, que les médias avaient appelé le « pastagate », lui paraît d’autant plus regrettable que certains mots permettent d’accéder à des réalités culinaires nouvelles, et que la clientèle en quête d’authenticité aime lire des mots en langues « exotiques » – même sans savoir les prononcer. Quant à B2, il estime que les adeptes de la loi devraient se concentrer sur les grandes institutions et commerces, et ne pas s’acharner sur les petits commerces en mesurant la proportion des lettres ou en faisant la chasse aux mots étrangers – d’autant que, précise-t-il, les commerces sont de toute façon libres de faire de la publicité en

³ Nous n’entrons pas ici dans le détail des modifications entrées en vigueur depuis la version originale de 1977, alors que seul le français était autorisé dans l’affichage; pour la version actuelle, voir : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/entreprises/201610_guide_affichage-marques-commerce.pdf

anglais dans des médias anglophones. Selon lui, les épisodes de type « pasta gate » font honte à un grand nombre de francophones et sont donc contre-productifs; le français n'est aucunement menacé par un affichage non conforme, et en montant en épingle certaines contraventions à la loi, certain.e.s élu.e.s ne font qu'afficher leur insécurité au lieu de se conduire en hommes et femmes politiques responsables.

D'autres informatrices ou informateurs estiment toutefois que les dispositions sur l'affichage sont en soi inutiles. Pour A6, l'imposition de la prédominance du français est ridicule; vouloir limiter la visibilité de l'anglais est un choix politique relevant de l'obsession et de l'incohérence, puisque, selon lui, l'affichage unilingue dans d'autres langues que l'anglais est mieux toléré (hébreu à Outremont, langues de l'Inde dans le Mile-End). De plus, l'excès de zèle donnerait lieu à une francisation absurde de certains mots comme « fettucinis », « paninis », « pizzas », là où, en italien, il n'y a pas de -s final. Pour B1, le summum de l'absurdité de la loi réside dans la répétition d'un mot, même lorsqu'il n'y a qu'une différence minime entre l'anglais et le français (Canadien / Canadian); de plus, certaines dispositions sont faciles à contourner dès lors qu'on crée des mots pseudo-français. La législation sur l'affichage devrait être assouplie, poursuit-elle, et les gens devraient être libres de faire leurs affaires. Pour A7, qui va plus loin encore, il est non seulement ridicule de calibrer les lettres puisque les Montréalais.es, notoirement bilingues, remarquent les deux langues; si l'affichage unilingue anglais est interdit, ce devrait être également le cas, poursuit-elle, pour l'affichage unilingue français. Quitte à légiférer, c'est l'affichage bilingue qui devrait être obligatoire partout; ceci refléterait l'identité biculturelle du Canada et permettrait à la plupart des immigrant.e.s de se sentir à l'aise dans leur nouvel environnement lorsqu'ils ou elles ne comprennent que l'une des langues officielles au Canada.

2.4. Le volet scolaire de la Loi 101, une acceptation plus franche

Le même schéma peut s'observer concernant les aspects scolaires de la Loi 101, en particulier l'obligation faite aux enfants d'immigrant.e.s de fréquenter l'école en français. Parmi ceux qui approuvent l'esprit de la Loi 101, A4 présente ces dispositions comme utiles pour éviter que trop d'enfants fréquentent l'école en anglais. A6 et A7 se contentent de dire que l'approche est compréhensible. B4 admet que la scolarisation en français pour des enfants parlant plutôt anglais peut être difficile, y compris parce que les membres d'une même fratrie réagissent parfois de façon différente; mais il pense que globalement, les enfants s'adaptent vite et que le choc peut être salutaire. Idéalement, il ne devrait pas y avoir d'obligation, poursuit-il, mais laisser aux parents le libre choix inviterait un trop nombre d'immigrant.e.s plutôt anglophones à rester dans leur zone de confort sans apprendre bien le français. Il ajoute que c'est la Loi 101 qui a permis aux immigrant.e.s récent.e.s de connaître la culture québécoise – ce dont tout le monde bénéficie.

A5 évoque quant à lui le principe de territorialité (sans utiliser le terme), estimant qu'à l'étranger, il faut parler la langue du lieu, et qu'il est normal qu'au Québec, les enfants d'immigrant.e.s apprennent à l'école le français majoritaire, de la même façon qu'ils apprendraient l'allemand en Allemagne. Et pour B3, rien dans la loi n'est problématique puisque de toute façon, les enfants peuvent choisir une concentration en anglais à l'école secondaire et qu'il y a d'autres façons d'apprendre l'anglais. B4 lui aussi trouve très positif que les enfants d'immigrant.e.s puissent rencontrer des francophones et acquérir un outil linguistique et culturel qu'ils pourront toujours compléter par l'apprentissage de l'anglais ou d'autres langues. C'est précisément cet aspect

coercitif de la Loi 101 qui, selon lui, permet finalement aux Montréalais.es de ne pas vivre trop séparé.e.s. Et si certains aspects de la loi sont critiquables, conclut-il, trop l'assouplir serait socialement irresponsable, car trop de gens échapperaient à l'apprentissage du français – il n'exclut toutefois pas qu'une approche trop prescriptive puisse être contre-productive.

D'autres informatrices et informateurs qui disent comprendre la logique de la loi estiment, comme A6, qu'il faudrait se montrer plus flexible et favoriser un enseignement bilingue pour tout le monde. Selon B1, mettre fin aux systèmes scolaires parallèles afin de favoriser une école bilingue commune peut être bénéfique non seulement pour les enfants d'immigrant.e.s, mais aussi pour les parents francophones bilingues qui souhaitent que leurs enfants le deviennent aussi, alors qu'ils doivent aujourd'hui apprendre l'anglais par la bande. De plus, les francophones renonceraient peut-être à leur attitude défensive et comprendraient que leur avenir sera meilleur avec plus d'anglais. B2, qui approuve la loi, concède qu'il est normal que certains parents redoutent d'envoyer leurs enfants bilingues à l'école en français si celle-ci ne garantit pas un bon enseignement de l'anglais – B4, évoqué plus haut, insiste plus explicitement encore sur sa piètre qualité.

A7 est la seule personne à juger les aspects scolaires de la Loi 101 complètement caducs. Si les parents d'immigrant.e.s pouvaient choisir la langue de scolarisation, pense-t-elle, beaucoup d'entre eux saisiraient l'importance d'envoyer leurs enfants à l'école en français – comme le font déjà nombre de parents anglophones. Quant à B2, tout en défendant la Loi 101, il n'exclut pas qu'en cas de libre choix, les choses s'équilibrent; des allophones opteraient pour le français, d'autres pour l'anglais, mais sans que cela fragilise l'ensemble. Le laisser-faire aurait l'avantage d'éviter le « *push back idéologique* » et d'apaiser la discorde. Il pourrait valoir la peine, poursuit-il, d'expérimenter le libre-choix plutôt que de l'exclure indéfiniment.

Signalons qu'en l'absence de question ciblée, peu de répondant.e.s abordent la question linguistique du point de vue du Canada, concernant par exemple l'éventuelle contradiction entre les législations linguistiques québécoise (français officiel) et fédérale (bilinguisme français-anglais). Seul A4 remarque qu'à l'étranger, certains pensent que l'ensemble des citoyennes et citoyens du Canada parlent les deux langues officielles, mais que ce bel idéal reste impossible à atteindre; elle ajoute qu'elle sympathise parfois avec les francophones choqué.e.s par le non-bilinguisme à l'extérieur du Québec.

2.5. Vers une dépolitisation de la question linguistique et de la question allophone?

Dans quelle mesure ces questions d'aménagement linguistique constituent-elles un élément essentiel de la conscience politique des informateurs? On observe que même si la Loi 101 reste un marqueur politique important, il existe une aspiration partagée à une certaine dépolitisation de la question linguistique. Selon A4, cette dernière est hautement politique parce que pour beaucoup, elle reste liée aux milieux nationalistes québécois. Et A5 souligne le rôle des médias qui manipulent les perceptions individuelles en montant en épingle certains incidents. Pour B2, le clivage serait plutôt générationnel. Les jeunes Montréalais.es, né.e.s en contexte multiethnique et bilingue, ne se formaliseraient guère des violations à la Loi 101, voire se distancieraient de cette dernière. Il existerait un fossé entre, d'une part, les baby-boomers de la « génération PQ », très axée sur la culture francophone et la protection du français, et, d'autre part, la génération en phase avec la mondialisation, qui rêve d'unité entre Montréalais.es de toutes origines. Dans un monde en mouvement, ajoute-t-il, il manque une vision évolutive des objectifs de la loi. Quant à A5, il confirme que les

jeunes francophones, désormais plus à l'aise en anglais, s'intéressent moins qu'avant à la défense du français, y compris en milieu de travail.

Le dilemme que peut constituer la fréquente politisation de la langue est évoqué par A4, pour qui protéger le français est un choix conscient, qui ne peut donc concerner tout le monde de la même façon. S'il est légitime que Montréal reste associé au fait français, il est contre-productif, remarque-t-elle, de ressasser inlassablement le sujet. On peut utiliser plusieurs langues, dont l'anglais, tout en chérissant le français comme langue commune dans l'espace public. Comme allophone, fait-elle valoir, on peut partager la colère des francophones face à l'indifférence de certains à l'égard du français, tout en étant agacé.e par l'hostilité des francophones à l'égard de l'anglais. Elle appelle ainsi de ses vœux un juste milieu entre la protection du français et l'acceptation d'autres langues. Pour A7 aussi, le fait que certaines personnes parlent anglais n'est aucunement une menace pour le français. Et B1 ajoute que si parler français au Québec est important, le ressentiment contre des immigrants qui refusent de le parler est une perte d'énergie.

Selon B3, il faut cesser de dramatiser la question du français par le biais de la langue parlée à la maison par les allophones. Tout en parlant arabe en famille, les réfugié.e.s syrien.ne.s arrivé.e.s récemment ne sont-ils pas nombreux à souhaiter apprendre le français? Et s'ils beaucoup le font en plus de l'anglais, est-ce si grave? Pour B2, l'immigration au Québec est répartie de façon assez équilibrée entre francotropes et anglotropes. Les immigrant.e.s en provenance de certains pays arabes ou balkaniques, estime-t-il, renforcent le poids des francophones au Québec. De plus, si la langue officielle la mieux connue au moment de l'entrée au Québec est l'anglais, ça ne signifie pas que ces immigrant.e.s n'apprendront pas le français plus tard. Quant aux personnes qui, dans certains groupes linguistiques, rechignent à apprendre le français, elles ne refusent pas le français en soi, pense-t-il, mais veulent d'abord s'implanter économiquement – par l'anglais.

Pour sa part, A8 remarque que lorsque des adolescent.e.s scolarisé.e.s en français résistent à l'idée de se perfectionner dans cette langue – et recherchent des ami.e.s anglophones –, ils s'en mordent parfois les doigts plus tard. Certain.e.s étudiant.e.s de McGill, qui peinent à trouver un emploi au Québec, regrettent également de n'avoir pas eu plus de contacts avec des francophones et de n'avoir pas mis en pratique ou actualisé leurs connaissances de français scolaire. D'une façon générale, poursuit-elle, c'est quand ces personnes comprennent l'importance du français dans la vie quotidienne et professionnelle, à l'âge adulte, qu'elles souhaitent faire l'effort de l'apprendre. Et si dans certaines circonstances, poursuit A8, il est complexe d'enseigner le français à des gens peu motivés, parce que socialisés en anglais, il faut accepter (provisoirement) qu'ils parlent anglais en cours de français – d'autant que, comme le souligne B2, c'est toujours l'espace social bilingue de Montréal qui sera la meilleure immersion.

2.6. Bientôt un bilinguisme plus équilibré?

S'agissant du rapport au bilinguisme – outre les questions liées à la Loi 101 –, on constate que si les représentations restent parfois contradictoires, beaucoup cherchent un point d'équilibre. Ainsi, A5 trouve certes l'anglais trop présent dans une ville multiculturelle à dominante francophone, mais il admet qu'il est impossible de s'en passer, d'autant que des groupes comme les Italo-Montréalais.es conservent une prédilection pour l'anglais – langue qui, pour la première vague d'immigration italo-phonique, était celle de la réussite en Amérique du Nord. Pour A7, l'anglais serait même la langue la plus parlée à Montréal, en raison

de l'histoire et parce que les immigrant.e.s choisissent la langue la plus facile et la plus « rentable », mais, assure-t-elle, le français n'en disparaît pas pour autant.

Plusieurs informatrices et informateurs plaident pour un bilinguisme qui soit de l'ordre de l'évidence. A4 souligne que l'anglais ne devrait pas être vu comme un « *ennemi du français* », alors qu'il est important dans la communication autant avec des anglophones dont l'anglais est la première langue que dans diverses situations plurilingues. Pour A8, le bilinguisme est un atout, et habiter à Montréal signifie être capable de se servir des deux langues même si on manque de vocabulaire dans l'une d'elles. Du reste, constate A5, ce bilinguisme est déjà tellement implanté que pour un.e immigrant.e, le français et l'anglais peuvent apparaître comme une seule langue, comme si c'était le bilinguisme lui-même qui était « la langue de Montréal » – sans que cela signifie qu'une personne bilingue doive osciller *constamment* entre les deux langues. En tout cas, fait remarquer A7, vouloir s'exprimer uniquement en français ou en anglais est une limitation, car ce qui fait le sel de la vie à Montréal, c'est précisément la gymnastique à laquelle contraint l'alternance linguistique.

Quelques répondant.e.s déclarent explicitement que le climat linguistique s'améliore. Pour A8, même si un certain nombre de francophones n'aiment pas qu'on leur parle anglais, la situation est moins tendue qu'il y a vingt ans. Et B1 confirme que la division entre les francophones et les anglophones quant au degré souhaitable de bilinguisme est moins marquée qu'il y a 50 ans. Selon B4, c'est en partie dû au fait que les disparités socio-économiques historiques entre les deux groupes se sont estompées – à mesure que les uns et les autres apprenaient l'autre langue. L'injonction de bilinguisme s'appliquerait aujourd'hui surtout aux immigrant.e.s et, ajoute-t-il, il faudrait en tenir compte pour décider de la politique linguistique.

Certaines personnes font par ailleurs la différence entre les pratiques linguistiques et l'identité – sans forcément utiliser ce mot. Pour B2, des francophones considéré.e.s comme bilingues au travail peuvent avoir un.e conjoint.e et des ami.e.s francophones, mais ne jamais socialiser avec des anglophones de langue maternelle – ou ne parler anglais qu'avec des touristes (B3). On peut ainsi être bilingue en public, mais pas en privé. Et en tant que bilingue, remarque A8, on peut être plus à l'aise en anglais sans que cela veuille dire qu'on *préfère* l'anglais – donc sans renoncer à la part francophone de l'identité.

Lorsqu'on demande finalement aux personnes interviewées leur degré de satisfaction face à la situation linguistique à Montréal, cela semble confirmer cette quête d'apaisement. Un consensus apparaît puisque les neuf personnes perçoivent la situation comme globalement satisfaisante, voire harmonieuse. Pour justifier sa réponse, A5 choisit de souligner qu'il en est ainsi parce qu'on peut se faire servir en français (presque) partout, et qu'on peut vivre en français même dans des quartiers très anglophones. Pour B2, c'est plutôt parce que quand on est bilingue, on peut toujours s'arranger et qu'il n'y a pas de quartier où la communication soit vraiment difficile. B1 regrette certes que trop de gens jugent la situation peu satisfaisante – en particulier les francophones intransigeant.e.s qui exigent qu'on parle français en toutes circonstances –, mais elle ne perçoit pas de véritables problèmes de communication. Elle ne se souvient que d'un incident survenu à Parc-Extension, où il lui avait été impossible de communiquer avec la personne qui l'avait abordée, celle-ci ne parlant ni anglais ni français ni aucune autre langue identifiable. Comme elle, B2 ajoute que tout cela relève de l'exception. Et si certains, à l'instar de B3 et A4, constatent que la communication avec des allophones non franco/anglophones peut être parfois ardue, ça ne change rien à leur évaluation globale de la situation linguistique.

3. Quel avenir pour le français et pour Montréal?

Abordons plus précisément la question du discours des informatrices et informateurs sur le français à Montréal, qu'il s'agisse de son originalité ou de son avenir – ainsi que celui des autres langues.

3.1. *Le rapport aux diverses variétés de français*

Au-delà du statut politique et économique du français au Québec, certain.e.s répondant.e.s évoquent le système linguistique que constitue la langue française, ses différentes variétés, par exemple le français parlé en France. Ainsi, A4 explique que la situation est différente selon qu'un.e immigrant.e a une connaissance du français avant d'arriver au Québec, ou qu'il ou elle vient d'un contexte où le français était absent. Mais, ajoute-t-elle, même une personne qui a appris le français en contexte européen doit réévaluer son rapport au français une fois au Québec; le mieux est de s'entourer de francophones pour mieux comprendre le français québécois – ce qui n'exclut pas, plus tard, une évolution en milieu plus plurilingue. Car si la France peut être un banc d'essai pour s'intégrer à une société francophone, le Québec impose forcément une certaine « réorientation linguistique ». Cette dernière pourra à son tour, rappelle A4, conduire à un sentiment d'étrangeté lorsque l'immigrant.e au Québec retournera en France à l'occasion. Quant à elle, A8 rappelle qu'en France, l'accent québécois peut compromettre, acoustiquement ou psychologiquement, la communication avec les gens du cru. B4 mentionne plutôt le fait que le Québec profite du statut international du français, langue majeure en Europe et en Afrique, et que même si beaucoup de gens, sur la planète, ignorent l'existence du Québec, celui-ci suscite un intérêt soutenu dans certaines sociétés francophones, à commencer par la France.

S'agissant du français québécois, seul B2 évoque la question de la « qualité du français », remarquant que dans certains milieux peu éduqués du Québec, on parle un français plus pauvre. A6 indique qu'à Montréal, on parle parfois le joul, peu aisé à comprendre pour des francophones venus d'ailleurs, mais sans émettre de commentaire sur la qualité. Laissant libre cours à sa réflexion, B4 évoque l'éventuelle simplification de la langue. Constatant qu'il existe un fossé entre les linguistes qui observent la langue et les responsables qui la gèrent de façon plus prescriptive et puriste, en se montrant attachés à sa complexité et à sa fixité, il estime qu'on pourrait renoncer à certaines des multiples règles de l'accord du participe passé sans que cela signifie un appauvrissement du français.

D'autres encore abordent plutôt le caractère bigarré de la langue. A5 souligne que le français québécois a été influencé par les immigrant.e.s italien.ne.s ou libanais.es, dont certains mots ont été adoptés et québécoisés par les francophones. À Montréal, précise-t-il, certain.e.s adolescent.e.s utilisent quelques mots arabes. S'agissant des anglicismes, A4 estime que leur fréquence dans la langue parlée peut avoir quelque chose de dérangeant quand on réfléchit à la langue que parleront ses enfants. Les Québécois.es, ajoute A6, parlent une langue métissée, enrichie d'apports de l'anglais, de langues autochtones ou de l'italien, et Montréal pourrait bien voir naître sa propre variété de français, différant non seulement de celle de l'Acadie, mais aussi de celles d'autres régions du Québec.

3.2. *Montréal dans 100 ans : maintien relatif du français et métissage*

Lorsqu'on demande aux répondant.e.s comment ils imaginent Montréal dans 100 ans, on obtient des perspectives parfois différentes, mais toutes marquées par le plurilinguisme. Quatre personnes (A4, A5, B1, B4) soulignent qu'il y aura davantage d'anglophones et que l'utilisation du français va sans doute reculer. A4

ajoute toutefois que ce dernier ne disparaîtra pas, tout comme B4, pour qui les Québécois.es forment un peuple vivant, actif, avec une vision originale et une identité solide. En recourant à une métaphore culinaire, B2 exclut également la disparition complète du français; même si le français déclinait, suggère-t-il, rien ne serait définitif; prédire sa disparition reviendrait à affirmer que parce qu'on a parfois aimé le « *gâteau au chocolat* » (l'anglais), il n'y aura plus jamais de « *gâteau à la vanille* » (le français). Et pour rappeler la résilience du français malgré le poids de l'anglais, A8 fait valoir que c'est souvent la connaissance *conjointe* de l'anglais et du français qui est vue comme un atout économique – ce que les Cubain.e.s auraient bien compris pour communiquer avec les touristes.

B4 précise pour sa part que même si le français disparaissait, le processus serait très graduel. Ça ne serait pas forcément traumatisant pour les francophones de langue maternelle, dont beaucoup parlent déjà anglais. L'adaptation serait aisée pour la jeune génération de Québécoises et de Québécois francophones, qui ne se sentent plus opprimé.e.s comme l'étaient leurs grands-parents, puisque la société a profondément changé et que beaucoup ont appris l'anglais sans renoncer au français. Par ailleurs, si le français évoluait au point de devenir une langue très différente, ce serait également un jeu à somme nulle peu douloureux – car comme en cas d'anglicisation, chacune et chacun perdrait quelque chose, mais gagnerait autre chose. Quant à B1, elle est d'avis qu'en raison de l'anglicisation générale liée à la mondialisation, il est naïf de penser que le français va rester indéfiniment la langue principale du Québec. Le français n'est pas appelé à rester une langue centrale à l'échelle du monde, et au Québec, pense-t-elle, il sera de plus en plus réservé aux milieux artistiques, et de moins en moins présent dans les milieux d'affaires.

Deux personnes jugent au contraire que le statut du français va se consolider, que les rapports de force linguistiques vont continuer de s'inverser. Alors que l'anglais dominait à Montréal il y a 100 ans, estime A6, c'est maintenant le tour du français. Pour B3, l'anglais va perdre de l'importance parce que c'est d'abord une langue utile pour les affaires ou les voyages et qu'on ne bâtit pas une culture solide sur ces bases. De plus, si le poids des langues maternelles autres que le français et l'anglais augmente, le français restera la principale langue de communication. Et selon B2, le français ne sera pas dilué, en particulier parce que les actuel.l.e.s militant.e.s du fait français auront fait quelques émules qui sauront rester vigilant.e.s.

Quelques personnes insistent en outre sur l'augmentation probable du nombre de langues en raison de la persistance du flux migratoire et de l'importance accrue de certaines communautés linguistiques, ce qui renforcera le caractère multiculturel de Montréal. Pour A7, il est toutefois difficile de prédire quelles seront les langues en question, puisque l'origine des immigrant.e.s que le Canada accueillera variera en fonction du contexte international. Et selon A8, même si Montréal semble déjà saturée de langues, il y en aura encore plus dans 100 ans – en particulier des langues asiatiques. B2 pense au contraire qu'il y aura moins de langues ou que la situation ne bougera guère : « *l'allophonie* » est déjà riche et certaines langues comme l'italien, le grec ou le portugais, parlées surtout par des gens âgés associés à la première génération d'immigrant.e.s, perdront de leur importance. Pour B3, il y aura à peu près autant de langues représentées, même si le taux de natalité de certains groupes linguistiques religieux (musulmans ou juifs) reste élevé.

D'autres encore évoquent le métissage linguistique. Pour A5, le français actuel pourrait influencer la langue parlée dans 100 ans, qui s'enrichira également des apports d'autres langues. A6 estime qu'il y aura moins de langues, mais que l'influence des italophones et des arabophones contribuera à métisser le français

et l'anglais de Montréal – langue que ses spécificités éloigneront encore plus de l'anglais d'autres régions du Canada.

Interrogé.e.s directement sur leur « Montréal idéal », les informatrices et informateurs se laissent aller à leurs rêves. Il faudrait, dit A7, que les gens puissent s'exprimer en français sans craindre d'être jugés pour leurs erreurs, afin de dépasser leurs blocages. B1 imagine une ville avec moins de divisions entre les locuteur.trice.s de l'anglais et du français, et plus d'empathie générale. Pour B4, il faudrait mettre fin à la méfiance improductive entre les deux principaux groupes linguistiques, et, pour A8, faire en sorte que les enfants soient au contact des deux langues dès que possible, trouver des activités communes (de type « poutine pour tout le monde ») afin de permettre aux gens qui parlent différentes langues de se rencontrer, de découvrir d'autres cultures et de faire connaître la leur.

4. La diversité linguistique dans le monde

Même si les répondant.e.s n'avaient pas l'habitude de réfléchir à la situation linguistique de la planète et ont pu être surpris.es par certaines questions, toutes et tous se sont prêté.e.s volontiers à l'exercice après avoir partagé leurs réflexions sur la situation linguistique présente et future de Montréal – un sujet moins inhabituel.

4.1. Un patrimoine unique et fragile

La totalité des informatrices et informateurs présentent la diversité linguistique planétaire comme une richesse unique, en recourant parfois à des métaphores écologiques ou culinaires. Pour A4, une langue est liée à une culture et une manière de penser spécifiques, et protéger la pluralité des langues est aussi protéger la diversité culturelle. A5 ajoute que cette diversité est meilleure que l'homogénéité (« *Quand on homogénéise, on enlève le goût, on enlève l'identité* »), qu'elle se compare un peu à celle des vins ou des fromages, reflétant autant d'écosystèmes. Pour A6 également, la coexistence bigarrée des langues, comme une « *salade russe* » ou une « *macédoine de fruits* », est un enrichissement pour l'humanité. La mondialisation, suggère A8, permet à différentes cultures de se fertiliser mutuellement. Selon B2, ce patrimoine contribue au bien-être de tous les êtres humains, et on devrait apprécier la beauté de chaque langue au lieu de chercher à prouver que telle ou telle est supérieure. Dans ce concert d'assertions très vertueuses – qui peut être contre l'existence de multiples langues? –, B4 rappelle toutefois qu'on peut être émotionnellement et esthétiquement pour la diversité linguistique tout en trouvant que dans la pratique, elle est difficile à maintenir sur le long terme – ce qui pose la question de la pérennité des langues.

Ces opinions vont de pair avec l'insistance sur la richesse que constitue l'apprentissage des langues, chez six des neuf personnes interviewées. B4 explique qu'il y a quelque chose de merveilleux à apprendre une langue, à découvrir des nuances qu'on ne soupçonnait pas. Réfléchir à d'autres langues, précise A8, permet d'apprécier l'originalité de chacune, mais aussi de réfléchir à sa propre langue, par exemple aux expressions intraduisibles. De plus, remarque B3, cela permet de développer les compétences interculturelles, la sensibilité à la différence. Enfin, A4 explique que le plaisir qu'on retire de l'apprentissage de certaines langues n'est pas forcément lié à la possibilité de communiquer, mais à l'exaltation que procure la découverte.

4.2. Représentations concernant quelques langues et leur proximité

On trouve par ailleurs quelques considérations sur le langage en général (celui que développent des jumeaux), sur la langue des signes (B3) ou sur le langage corporel (« *Les Italiens parlent avec les mains* », A6), mais les principales représentations linguistiques concernent les langues comme systèmes. Ainsi, A5 présente le latin comme une langue importante pour apprendre d'autres langues. Et pour A7, l'anglais serait une langue plus concise et plus facile à enseigner que le français (conjugaisons), ce qui expliquerait en partie pourquoi, comme le juge aussi B4, tout le monde sur la planète apprend l'anglais comme seconde langue. Toutefois, estime A5, l'anglais étatsunien serait plus difficile que l'anglais britannique.

Quant au mandarin (ou au cantonais), B1 pense qu'au Canada comme ailleurs, il devrait être appris le plus tôt possible, parce qu'il est complexe – pour des personnes parlant des langues non apparentées –, mais aussi parce que la connaissance du chinois permet de communiquer avec une bonne partie de l'humanité. S'agissant de la proximité (relative) entre certaines langues, A4 confirme que l'apprentissage d'une langue est plus difficile si celle-ci est trop éloignée des langues qu'on connaît, comme l'est le japonais pour un francophone. S'agissant de l'espagnol, outre le fait qu'il serait utile pour voyager et pour épater la galerie (« *show off* », B1), son statut de langue romane le rendrait facile à comprendre pour les francophones – même si, précise B2, se débrouiller en espagnol ne signifie pas le maîtriser. Enfin, A5 rappelle que lorsqu'on visite un territoire dont on ne connaît pas la langue, l'apprentissage de quelques mots, en signe de respect, peut faciliter la communication, sinon rendre possible de véritables conversations. Et pour B3, il importe par exemple, au Mexique, d'insister pour parler espagnol si on connaît cette langue, même si les personnes du cru tendent à aborder les touristes en anglais.

4.3. Du dénombrement à la disparition des langues

Interrogées sur le nombre de langues existant sur la planète, quatre personnes (A4, A5, A6, B3) soulignent que la définition de ce qu'est une langue est complexe, que la distinction entre dialecte et langue dépend de la perspective des locuteurs, et qu'on peut avoir l'impression que certaines variétés intralinguistiques ne relèvent pas de la même langue. Tout ceci, disent quelques répondant.e.s, rend difficile le dénombrement des langues, mais huit personnes se risquent à une estimation, et on trouve les chiffres suivants : 300 (A7), 500 (A8, B1), 600 à 700 « *rien qu'en Afrique* » (A5), entre 600 et 5000 (B4), au moins 2000 (B2), entre 6000 et 8000 (B3)... B3 précise que quand on voyage dans certains pays, on ne se rend parfois pas compte du nombre de langues qu'on croise (comme les langues autochtones au Mexique, lorsque leurs locutrices et locuteurs communiquent plutôt en espagnol).

Six personnes évoquent la disparition des langues. A4 évalue qu'il y en a chaque jour qui disparaissent avec leurs dernier.ère.s représentant.e.s, certaines langues n'ayant plus qu'une poignée de locutrices ou locuteurs, en particulier des langues autochtones isolées. B4 précise que sans statut officiel, ces dernières sont parfois connues uniquement de personnes qui les parlent – et peut-être d'un.e universitaire spécialiste. Malgré les tentatives de revitalisation, note B3, la disparition des langues s'accélère parce que beaucoup sont parlées dans de petites communautés qui ne peuvent pas rester indéfiniment isolées. A5 ajoute que la disparition d'une langue est aussi une perte d'identité et d'authenticité. B4 se demande toutefois si toutes les langues doivent

absolument être « sauvées », et s'il ne faut pas parfois laisser libre cours à l'évolution (démographique, économique).

4.4. Anglais, chinois, langue nouvelle? Quelques pronostics sur l'évolution des langues

Les informatrices et informateurs étaient aussi invité.e.s à imaginer l'évolution (essor, déclin, transformation) de certaines langues en particulier dans les prochaines décennies. B2 estime l'exercice amusant, mais hautement spéculatif, et B4 rappelle que les facteurs qui induisent la montée en puissance ou le dépérissement d'une langue sont complexes. Mais tout le monde a un avis. Nombreuses (6) sont les personnes qui estiment que la part de l'anglais va augmenter, en tant que langue de l'information, de l'informatique, de la science, des médias sociaux qui rapprochent soudainement des gens de divers continents, et, plus généralement, comme langue de la mondialisation en lien avec la puissance économique et culturelle des États-Unis (B2, B4). B1 rappelle toutefois que l'usage de l'anglais comme *lingua franca* n'exclura aucunement que les gens travaillent aussi dans leur langue maternelle, et que ça ne rendra pas le plurilinguisme caduc.

Certain.e.s répondant.e.s estiment toutefois que l'anglais pourrait perdre de l'importance. Pour A8, cette langue, actuellement dominante en raison de facteurs économiques et politiques, sera peut-être concurrencée par des langues asiatiques. Le chinois (ou le mandarin) est cité par trois personnes (A6, B2, B4) qui soulignent que malgré sa réputation de complexité, lorsqu'il sera davantage associé aux avancées technologiques, il concurrencera sérieusement les vieilles langues coloniales européennes. Deux personnes nomment l'arabe – l'une d'elles, A5, fait cependant valoir que la langue est associée à un islam qui a une mauvaise image en Occident. Parmi les langues qui vont perdre de l'influence, B2 évoque les langues romanes, dont le français et le catalan, A5 l'espagnol, et B1 des langues « locales » comme l'italien ou le grec, qui pourraient même finir par ne plus être enseignées même si les gens continuent à les parler.

Seul B4 juge qu'il pourrait théoriquement y avoir une unification linguistique à l'échelle de la planète, avec un langage commun comprenant beaucoup d'anglais et des emprunts à diverses langues, mais il ne semble lui-même guère y croire. D'autres (A7, B2, B4) estiment qu'il y aura une certaine homogénéisation autour des langues internationales portées par des puissances économiques, mais qu'une langue commune pour l'humanité n'est pas d'actualité, même si les langues trop locales sont moins fortement revendiquées ou qu'on favorise l'émergence de langues réputées grammaticalement simples. Si la diversité linguistique s'appauvrit, note A5, elle va globalement subsister. Et pour A8, les traductrices et traducteurs (humains ou électroniques) devront donc continuer à faire leur travail pour limiter les problèmes de communication. B2 rappelle que la capacité des êtres humains à apprendre de nouvelles langues est très grande – sans oublier leur capacité à communiquer, qui va au-delà de la langue. D'autre part, note encore B4, le désir de communiquer prioritairement au niveau local ne va pas disparaître, car dans la vie courante, tout le monde n'aura pas besoin de communiquer en permanence avec le reste de la planète.

Quelques personnes défendent le point de vue que certaines langues ne disparaîtront pas vraiment, mais se transformeront, à l'image de l'arbre de Noël adopté par les Inuit, qui, selon A5, transforme leur culture, mais sans la faire disparaître. Pour A6, toutes les langues pourraient évoluer sous l'effet de nouvelles technologies. L'anglais lui-même, remarque A8, évolue déjà sans cesse; de nombreux mots sont apparus

depuis Shakespeare et à force de changement, la langue pourrait devenir méconnaissable. De nouvelles langues émergeraient de divers croisements ou fusions. B2 prend le latin comme paradigme d'une langue qui n'a pas disparu, mais s'est métamorphosée, donnant naissance à des langues qui sont à la fois du latin et tout autre chose. Le français et l'anglais, remarque-t-il, pourraient bien connaître le même sort. Déjà hybrides par leur vocabulaire germanique et latin, ces langues disparaîtraient tout en étant partiellement recyclées, laissant des traces dans d'autres langues.

Citons pour terminer quelques commentaires sur la « planète idéale » – qui ressemblent parfois à ceux qu'on trouve concernant le Montréal idéal. A7 rêve ainsi d'un monde où tout le monde serait curieux de communiquer avec tout le monde dans une langue commune, mais où il resterait assez d'hétérogénéité linguistique et identitaire. L'idéal, renchérit B1, serait que chacune et chacun parle sa langue maternelle, mais aussi d'autres langues dont une langue commune pour le travail; cette dernière unifierait la planète sans l'uniformiser – et sans que ce soit forcément l'anglais.

5. Quand les informateurs comparent Montréal et d'autres contextes familiaux

Terminons par quelques considérations sur les passages où les répondant.e.s qui ne sont pas né.e.s à Montréal établissent des comparaisons entre Montréal et le contexte linguistique dans lequel ils et elles ont été socialisé.e.s – seule A8, née en Ukraine, n'a fait aucun rapprochement de ce type. Ceci permet d'observer comment leurs premières expériences en matière de plurilinguisme ont pu influencer leur perception de Montréal – et comment, inversement, leur vie montréalaise les incite à procéder à une certaine réinterprétation de leur pays de naissance.

5.1. L'Allemagne : langue dominante et plurilinguisme relatif

Ce qui frappe A4 quand elle compare le contexte québéco-montréalais avec son Allemagne natale, c'est que d'une certaine façon, son pays d'origine est également plurilingue si l'on compte les divers dialectes allemands, mais aussi que globalement, il y a quand même plus de gens unilingues en Allemagne qu'à Montréal. Avec de nombreuses villes allemandes où l'on a peu l'occasion d'entendre d'autres langues que l'allemand, dit-elle, on peut difficilement expérimenter l'atmosphère bilingue sans quitter le pays. Elle estime toutefois qu'en Allemagne, on accorde plus d'importance à l'enseignement des langues (deux langues étrangères / secondes obligatoires), qui est de meilleure qualité qu'au Québec.

Si beaucoup d'Allemand.e.s ont appris l'anglais, peu ont été encouragé.e.s à apprendre le néerlandais et des langues scandinaves ou slaves. En effet, comme l'allemand est la principale langue maternelle en Europe, elle est aussi très enseignée dans les pays environnants. C'est cependant de plus en plus l'anglais qui y est utilisé, note A4, en particulier par les Néerlandais.es et les Scandinaves – qui le maîtrisent mieux que les Allemand.e.s puisque, à l'instar des Québécois.es, ils regardent de nombreuses productions culturelles en version originale anglaise sous-titrée, et non pas en version doublée comme c'est le cas en Allemagne. S'agissant de l'influence de l'anglais sur la langue allemande, A4 estime que la sensibilité à la question, chez les Allemand.e.s, n'est pas du même type que celle qu'on observe chez les Québécois.es francophones par rapport au français, car l'allemand n'est pas perçu comme étant en situation précaire et les anglicismes sont souvent vus comme de simples touches de « modernité ». Dernier élément de comparaison, selon A4: pour

enseigner l'allemand comme langue seconde à des immigrant.e.s allophones à Montréal, on peut souvent recourir au français ou à l'anglais pour aider les apprenant.e.s, alors qu'en Allemagne, les immigrant.e.s ou réfugié.e.s désirant apprendre l'allemand viennent de contextes très variés et que par la force des choses, l'allemand devient vite la langue commune du groupe.

5.2. La Vallée d'Aoste (Italie) et le Québec, une comparaison qui s'impose

Comme A4 à propos de l'Allemagne, A5 estime que son pays d'origine, l'Italie, se caractérise par un faible taux de bilingues – sauf dans le secteur du tourisme, précise-t-il – et par une forte proportion de dialectophones. Il évoque le dialecte francoprovençal, parlé dans sa région d'origine, la Vallée d'Aoste. Pour comparer celle-ci avec le Québec, il rappelle qu'elle lutte contre une forme d'assimilation, en l'occurrence l'italianisation, même si elle jouit depuis 1945 d'un statut d'autonomie qui a officialisé le bilinguisme italien / français – ce dernier avait jadis été l'unique langue officielle de la région, savoyarde jusqu'à l'unification italienne en 1860. A5 mentionne que le français est réservé à certains usages savants et scolaires et que la région est très italoophone. Il ajoute qu'elle est aussi marquée par le francoprovençal, localement appelé « patois », qui permet de communiquer avec les Suisses (Valaisans) et les Français (Savoyards) qui connaissent cette langue. Il estime en outre que le parler traditionnel valdôtain va sans doute disparaître, mais qu'il a encore une forte valeur identitaire – à l'instar de la variété québécoise du français au Québec.

A5 précise que pour des raisons liées à la politique et aux langues, les Valdôtains et les Valdôtains s'intéressent à d'autres régions plurilingues autonomistes ou indépendantistes, comme la Catalogne (où, à défaut de connaître le catalan, il vaut mieux, selon lui, parler italien qu'espagnol, par solidarité), mais surtout comme le Québec – Montréal étant comparable à Barcelone, où les allophones seraient toutefois en moins grand nombre, estime-t-il. Entre Valdôtain.e.s et Québécois.es, il y aurait une curiosité réciproque, des affinités naturelles en raison de la volonté de défendre le français et l'identité francophone – sans oublier l'expérience climatique commune. Dans les deux cas, ajoute A5, le bilinguisme se répand aux dépens du français et le mélange des langues fait partie de la réalité vécue, mais tout cela explique aussi pourquoi un.e Valdôtain.e se trouve, selon lui, particulièrement à l'aise à Montréal.

A6, également originaire de la Vallée d'Aoste, insiste lui aussi sur la domination de l'italien, mais il estime que l'enseignement bilingue devrait être favorisé au Québec (français / anglais) comme il l'est en Vallée d'Aoste (français / italien). Il rappelle par ailleurs qu'en Vallée d'Aoste, le bilinguisme traditionnel patois / français a été remplacé par un bilinguisme patois / italien, en particulier à partir du fascisme, et qu'il reste difficile d'apprendre la langue régionale si on ne l'entend pas en famille, d'autant qu'elle varie d'un village à l'autre (« 75 patois »). Toutefois, l'intercompréhension fonctionne et il se félicite que le patois, jadis interdit à l'école, soit maintenant enseigné. A6 compare ensuite le patois valdôtain et le français québécois, censés être tous deux plus proches du « vieux français » – ce qui expliquerait que les Valdôtain.e.s comprennent plus facilement que d'autres le français du Québec. En cas de froid, ne dit-on pas « *i fé frète!* » (ou « *y fait frette* ») dans les deux régions concernées?

5.3. La Tunisie entre arabe multiforme, français colonial et anglais instrumental

Née en Tunisie, A7 établit un rapprochement entre, d'une part, la façon dont certains enfants d'immigrant.e.s à Montréal perdent la maîtrise de leur langue maternelle lorsqu'ils fréquentent l'école en

français, et, d'autre part, le fait que certain.e.s Tunisien.ne.s ne maîtrisent pas le dialecte arabe tunisien lorsqu'ils ou elles fréquentent le système scolaire français, bien ancré en Tunisie. Elle rappelle qu'à l'écrit, en raison de leur type de scolarisation, certaines personnes socialisées en Tunisie peuvent se sentir plus à l'aise en français qu'en arabe standard, et que, contrairement à Montréal, beaucoup se montrent incapables d'écrire dans les deux langues standards de référence.

En Tunisie cependant, remarque A7, l'anglais, bien que n'étant pas l'une des deux langues principales, s'impose parfois dans la communication écrite de jeunes Tunisien.ne.s qui refusent ou sont incapables de s'exprimer dans la langue de prédilection de l'autre (français ou arabe standard). L'anglais est alors vu comme une langue de libération, à la fois face au français perçu comme la langue du colonisateur et face à l'arabe standard vu comme trop littéraire – le dialecte tunisien étant encore surtout réservé à l'oral.

Autre rapprochement effectué par A7: le fait que le dialecte tunisien apparaît comme une langue hybride (arabe avec du français), à l'image du franglais à Montréal. Mais l'informatrice juge la situation plus harmonieuse à Montréal, où les gens seraient plus ouverts aux deux langues principales en présence. Enfin, ajoute-t-elle, en Tunisie aussi, il y a des réglementations concernant l'affichage, et l'arabe doit être prédominant – ce qui, selon elle, donne lieu à des pratiques tout aussi ridicules qu'à Montréal, par exemple dans les modalités de transcription phonétique de certains mots français vers l'arabe, là où il serait plus approprié de garder la graphie française.

5.4. Suisse allemande, États-Unis et Catalogne – quelques autres points de comparaison

Enfin, précisons qu'outre les personnes nées à l'étranger, deux personnes nées au Québec font quelques comparaisons avec des villes ou pays étrangers – qu'elles ont eu l'occasion de visiter. B1 raconte ainsi une anecdote qui lui est arrivée en Suisse allemande, où elle aurait reçu un accueil peu chaleureux dans les commerces aussi bien en parlant anglais qu'en s'essayant à dire quelques mots en allemand – une situation qui lui donne l'image d'une réalité plus tendue qu'à Montréal.

Quant à B2, dans une comparaison plus implicite, il évoque le caractère très « unilingue anglophone » des États-Unis, le peu de curiosité pour les autres cultures et le patriotisme exacerbé qui y sévit (dont l'emblème serait de la façon dont certain.e.s Américain.e.s disent « *Murica* » pour désigner leur pays), mais aussi certains endroits de Californie ou du Texas à forte majorité hispanophone; la question linguistique, note-t-il, est aussi sociale, la classe ouvrière étant majoritairement composée d'immigrant.e.s mexicain.e.s récent.e.s ou d'Hispano-Américain.e.s. Il compare plus directement Montréal et Barcelone – où les relations linguistiques lui paraissent plus crispées et l'intérêt pour l'indépendance, plus marqué, alors qu'à Montréal, les gens chercheraient actuellement à échapper aux débats linguistiques trop idéologiques.

6. Remarques conclusives

Au terme de ce parcours, quelles sont les conclusions qu'on peut tirer, concernant ces dernières comparaisons, mais aussi d'éventuelles différences entre les membres du groupe A (nés à l'extérieur du Québec) et du groupe B (nés au Québec)?

6.1. « *I fé frète* » au Québec : un enjeu identitaire plutôt que linguistique

La dernière partie, comparative, nous rappelle que les informatrices et informateurs du groupe A, né.e.s à l'étranger, ne sont pas arrivé.e.s vierges de toute expérience de plurilinguisme en immigrant au Québec. Chacune et chacun transportait tout un bagage, non seulement en ce qui concerne le répertoire linguistique, mais aussi en lien avec le plurilinguisme sociétal dans lequel s'inscrivait leur vie – à des degrés divers. Prenons l'exemple des deux informateurs originaires de la Vallée d'Aoste.

Dans le cas de A5 et A6, ce qui importe n'est pas forcément la justesse des comparaisons. Car en termes strictement linguistiques, il est très difficile de rapprocher, comme ils le font, le « patois de la Vallée d'Aoste » et le français du Québec. Historiquement, le français québécois reste très proche du français de Paris. Les traits québécois considérés en France comme archaïques ou régionaux ne changent rien au fait que l'unification linguistique autour du « français du roi » a été plus précoce au Canada (pour la population allochtone) qu'en France – où des langues ou dialectes autres que le français de Paris ont subsisté jusqu'à nos jours. En revanche, la Vallée d'Aoste est une région où, pendant des siècles, on écrivait certes le français, langue officielle, mais en employant à l'oral une langue très différente, relevant de ce que les linguistes appellent le francoprovençal. Ce dernier est un système linguistique distinct situé entre le français au nord et l'occitan au sud, diffusé depuis les villes de Lyon et de Genève à partir du 6^e siècle dans ce qui est aujourd'hui la Vallée d'Aoste italienne, la Suisse romande et le centre-est de la France.

Le fait que dans les deux contextes, on dise « *i fè frète* » pour dire « il fait froid », relève donc plus du hasard – et de la proximité entre toutes les langues qui constituent le continuum roman – que d'une parenté réelle avec le français du Québec. Il est toutefois très révélateur qu'A6 ait choisi ce fait linguistique pour conférer une cohérence à ses expériences linguistiques passées et présentes. Au-delà de l'anecdote sur l'expression commune aux deux variétés linguistiques, le parallèle qui lui importe est celui qu'il établit entre deux sociétés plurilingues où il existe des langues dominées et dominantes. Dans les deux sociétés, le français peut apparaître comme une langue dominée, respectivement par l'italien et l'anglais : dominée de façon manifeste en Vallée d'Aoste, de façon beaucoup plus ambiguë au Québec. Cette comparaison permet de se mettre en scène comme quelqu'un qui comprend « de l'intérieur » la question du français au Québec, donc comme un « bon immigrant » qui peut s'identifier aux peurs d'assimilation exprimées par certain.e.s Québécois.es francophones.

De plus, pour A5 et A6, au-delà de la question du français comme langue officielle, le fait de présenter le francoprovençal non pas comme une langue en soi, mais comme une sorte de variété orale du français écrit (une attitude assez fréquente en Vallée d'Aoste, dont nous ne pouvons ici exposer les fondements) permet à ces deux répondants de montrer qu'ils sont conscients des enjeux liés à la variété québécoise du français, et que, de ce point de vue, ils sont doublement de « bons Québécois » (d'adoption).

Tout ceci rappelle que les définitions que les linguistes donnent parfois des langues ainsi que les limites géographiques et structurelles qui sont assignées à celles-ci importent souvent peu. Pour les non-spécialistes, les seules langues qui valent sont celles qu'ils font exister dans et par leur discours – en les parlant, mais aussi en *en* parlant, comme dans les deux cas évoqués ci-dessus. Le discours sur les langues est alors couplé à une stratégie identitaire qui vise à rapprocher la société d'origine à la société d'accueil, et, en quelque sorte, à conférer une certaine unité à l'histoire individuelle. Dans une moindre mesure, les

témoignages de A4 (sur l'Allemagne) et A7 (sur la Tunisie) permettraient sans doute de faire des analyses semblables sur la façon d'utiliser le contexte d'origine comme grille d'interprétation pour décrire la situation québécoise – et donc de montrer à la fois l'appartenance au Québec et l'originalité comme immigrante.

6.2. *Quelles différences entre les francotropes d'origines différentes?*

L'analyse des discours des répondant.e.s des groupes A et B a montré que toutes et tous partageaient une perception commune de l'espace linguistique montréalais ainsi qu'un amour très marqué pour Montréal en tant que ville plurilingue. En tant que personnes plurilingues, ils et elles disent apprécier la fluidité linguistique qui leur permet d'évoluer dans plusieurs univers culturels, de passer d'une langue à l'autre sans rencontrer jamais de gros problèmes de communication.

Les perceptions relevant davantage de la politique semblent plus polarisées, et on peut observer que les francotropes du groupe A (nés à l'extérieur du Québec) sont plus critiques face à certaines dispositions de la Loi 101 que les francotropes du groupe B. Même si le corpus est trop restreint pour viser une véritable représentativité, ce n'est sans doute pas un hasard. Pour pousser plus loin certaines conclusions, il faudrait analyser plus en détail les discours, poser des questions complémentaires, analyser l'influence des discours politiques en circulation dans le milieu familial ou social, etc. Il est certain que dans les deux groupes, on trouve des personnes qui émettent des réserves face à la Loi 101 tout en disant accepter ou au moins comprendre ce qui la sous-tend – s'agissant des réglementations liées à l'affichage, mais surtout en ce qui concerne l'école. C'est tout de même au sein du groupe A qu'on trouve le rejet le plus vif (par exemple A7), et au sein du groupe B qu'on trouve l'adhésion la plus franche (par exemple B3). Le fait que toutes les différences de perception ne soient pas abolies entre Montréalais.es d'origines diverses n'est du reste guère étonnant, puisque, sondage après sondage, on remarque que les réactions à certaines décisions politiques ou que certains comportements électoraux diffèrent sensiblement selon que les citoyen.ne.s de la métropole québécoise ont pour première langue le français, l'anglais ou une autre langue.

Pourtant, au-delà de ces quelques tendances générales, l'analyse de notre corpus montre que ces discours sont loin d'être prévisibles et linéaires. Ce qui frappe, c'est le nombre de nuances qui montrent que l'ensemble des informatrices et des informateurs sont conscient.e.s de la complexité de la situation. Au-delà de ce qui peut parfois les irriter, toutes les personnes interviewées témoignent d'une volonté de comprendre la logique de celles et ceux qui ne pensent pas tout à fait comme elles, et d'avoir confiance en l'avenir d'une ville – et en celui de ses habitant.e.s – dont elles apprécient profondément le potentiel. Quelle que soit la façon dont elles imaginent le visage de Montréal dans une centaine d'années, elles semblent parier sur le fait que le plurilinguisme n'évoluera pas vers une situation plus conflictuelle. Et quand elles extrapolent leur réflexion en la dirigeant vers l'avenir linguistique de la planète tout entière, elles ne font guère de scénarios pessimistes – comme s'il s'agissait de dire que les conflits que rencontrent les êtres humains vont bien au-delà des questions linguistiques et relèvent de défis beaucoup plus complexes que la communication verbale...

Dans le texte sur les cartes mentales (voir chapitre 1 de ce volume), nous avons vu que les cartes permettent d'illustrer la composition linguistique de divers espaces géographiques, mais on pouvait aussi constater que plus on s'approche de la réalité micro-locale, plus la gamme de couleurs s'enrichit. Les cartes

peinent ainsi à capter la « montréalité », la réalité très mouvante des pratiques langagières translinguistiques. Une même locutrice ou un même locuteur peut passer d'une langue à une autre non seulement au cours d'une conversation ou dès qu'il ou elle change d'environnement social (comme cela a été illustré dans le chapitre 2 de ce volume, sur l'enjeu de la communication à Montréal), mais aussi à différentes étapes de sa vie. Seule la mise en récit des parcours individuels permet de reconstruire – au moins en partie – l'extrême mobilité des locutrices et locuteurs au sein d'espaces linguistiques souvent éphémères. L'attribution d'un espace à tel ou tel groupe ethnolinguistique atteint vite ses limites, et la notion même de « communauté linguistique » centrée autour d'une seule langue doit être remise en question.

À Montréal peut-être plus qu'ailleurs, la vie sociale apparaît comme un ensemble de communautés de pratiques hybrides, linguistiquement multiformes, et elle relève d'une dialectique permanente entre l'un et le multiple. Les membres de telle ou telle communauté souvent présentée comme cohésive (« les francophones », « les Italiens de Montréal », etc.) sont ainsi constamment appelés à se mouvoir entre une langue première, qui les renvoie à l'idée d'unité ou d'identité, et d'autres langues qui, dans l'espace public, les confrontent à l'altérité et font qu'ils *deviennent* autres. C'est ce que nous espérons avoir montré en analysant le discours de quelques francotropes en provenance d'horizons divers : loin de rester assigné.e.s aux frontières d'une seule langue censée les définir intrinsèquement, toutes et tous élaborent – plus ou moins consciemment – une véritable politique de la mobilité entre les langues, à l'échelle tant locale que mondiale.

Références

- Cavalli, M. (1997). Représentations sociales et politique linguistique. Le cas du Val d'Aoste. *Tranel*, (27), 83-87.
- Duchêne, A., et Heller, M. (dir.). (2008). Discourses of endangerment : Sociolinguistics, globalization and social order. Dans A. Duchêne et M. Heller, *Discourses of Endangerment. Ideology and Interest in the Defense of Languages* (pp. 1-13). Continuum.
- Jodelet, D. (dir.). (1989). *Les représentations sociales*. PUF.
- Lewis, G., Jones, B. et Baker, C. (2012). Translanguaging: origins and development from school to street and beyond. *Educational Research and Evaluation*, 18(7), 641-654.
DOI: [10.1080/13803611.2012.718488](https://doi.org/10.1080/13803611.2012.718488)
- Lüdi, G. (dir.). (2011) [1987]. *Devenir bilingue - Parler bilingue*. De Gruyter.
- Lüdi, G. (2004). Pour une linguistique de la compétence du locuteur plurilingue. *Revue française de linguistique appliquée*, 2(2), 125-135. DOI: [10.3917/rfla.092.0125](https://doi.org/10.3917/rfla.092.0125)
- Lüdi, G., et Py, B. (2003). *Être bilingue* (3e éd.). Lang.
- Muehlmann, S. (2008). Defending diversity : Staking out a common global interest? Dans A. Duchêne et M. Heller, *Discourses of Endangerment. Ideology and Interest in the Defense of Languages* (pp. 14-34). Continuum.

